

IDENTIFICATION EN CAS DE CONTRÔLE PRÉFECTORAL

***NOM :** ***PRÉNOM :**

Vendeur Adh N° : ou **Vendeur Extérieur**

***ADRESSE POSTALE :**

***ADRESSE ÉLECTRONIQUE :**

***Numéro de téléphone :**

***N° CARTE IDENTITÉ :**

ou **PASSEPORT :**

***DÉLIVRÉ(E) LE :**

*** À :**

Je joins mon RIB pour le règlement des ventes

*** Dépôt des articles le samedi 8 novembre (cochez l'heure choisie) :**

18h00 18h15 18h30 18h45 19h00 19h15

*** Créneau horaire de présence le dimanche entre 8h30 et 14h30 :**

De h à h *(Chaque vendeur doit être présent au minimum 3 heures sur la journée)*

Nombre de personne(s) bénévole(s) en plus du vendeur :

Prénom(s) :

CHARTRE SUR LE RÉGLEMENT DE LA BAV

En signant cette charte, je m'inscris comme vendeur à la 52^{ème} Bourse qui aura lieu le dimanche 9 novembre 2025 à la Salle Rosecchi - Maison pour Tous Albert Camus

Je m'engage à prendre connaissance du règlement et à le respecter**. J'accepte le prélèvement sur mes ventes d'un montant de :

15% pour les adhérents de Jumeaux et plus 34
(cochez la case correspondante)
25% pour les non-adhérents



Scannez pour payer !

***A** ,le

***Signature :**

**Dans le cas où le règlement de la BAV ne serait pas suivi, nous retirerons de la vente les articles en surnombre, ou qui poseraient problème, et ne vous permettrons pas de participer à la prochaine Bourse Aux Vêtements. Nous privilégierons alors les vendeurs respectueux qui donnent bien moins de travail aux bénévoles que nous sommes tous-tes.

Je souhaite vendre du gros matériel (siège auto, lit, cycles, trotteur,...)

*** champs obligatoire**

Bourse Bébé/Enfant/Ado «automne/hiver»

52ème BAV

(vêtements, chaussures, matériel de puériculture, jeux, jouets, livres, vêt. grossesse...)

9 NOVEMBRE 2025

1) Articles en vente:

- Les articles mis en vente dépendent de la saison de la bourse.

Vous référer au tableau ci-dessous :

Articles	Automne/hiver	Printemps/été
Vêtements en coton style T-shirt ou débardeurs manches courtes		X
Vêtements en coton style T-shirt manches longues	X	X
Vêtements en coton bouclette intérieure, manches courtes et longues	X	X
Vêtements en coton molletonné à l'intérieur, manches courtes et longues	X	
Vêtement polaire manches courtes et longues	X	
Vêtements en jeans manches courtes et longues	X	X
Vêtements tricot en laine	X	
Vêtements tricot en coton	X	X
Vêtements en velours côtelé ou ras	X	
Veste en coton, jeans	X	X
Vêtements et Accessoires de ski	X	
Coupe-vent et imperméable léger		X
Coupe-vent et imperméable léger ou chaud, doublé	X	
Blouson chaud, doudoune, anorak, imper, ¾, etc.	X	
Veste mi-saison, vinil, jeans, etc.	X	X
Chemises manches courtes		X
Chemises manches mi-longues à longues	X	X
Pantalons longs (attention aux matières voir plus haut !)	X	X
Pantacourts, bermudas, shorts, jupes		X
Shorts et jupes à porter sur collant leggings ou non (filles) selon matières	X	X
Robes légères, motifs estivaux, dos-nu		X
Robes motifs hivernaux, chaudes, etc.	X	
Maillots piscine (1 pièce, shorty/brassière, boxer, etc.)	X	X
Maillots de bain (tous, des shorts de bain aux bikinis y compris le reste...)		X
Bonnets, écharpes, gants chauds, chaussettes de ski, etc	X	
Casquettes, chapeaux,		X
Vêtement bébé toutes matières jusqu'à 12 mois	X	X
Tennis, baskets, pantoufles, bottes de pluie, ballerines, chaussures mi-saison	X	X
Chaussures de plage, sandales, tongs,		X
Après-ski, chaussures chaudes, bottes de ville	X	
ATTENTION : les motifs hivernaux sur des matières mi-saison seront conservés pour les Bourses d'hiver les motifs estivaux sur des matières mi-saison seront conservés pour les Bourses d'été Les motifs neutres, ou les unis, sur des matières mi-saison peuvent être présentés sur les deux Bourses été et hiver		

Quotas :

Nombre **maximum** d'articles : **220**

Nombre d'articles par tranche d'âge (de 3 mois à ados) : Maximum **20 articles**

Pas de restriction pour les articles de naissance et 1 mois

⇒ Possibilité de faire des lots de plusieurs articles du MEME âge :

- 1 lot = 1 article
- *Pas de ficelle blanche (dite « à rôti ») car elle glisse et les nœuds se défont lors des manipulations d'articles, pas de laine qui casse ou autres fils fins.*

- Les articles en lot doivent rester pratiques à mettre sur les tables et surtout à déplier pour les acheteurs potentiels.

Consignes à suivre :

- ⇒ En cas de non-respect des consignes les articles sont mis de côté et non présentés lors de la vente

Tous les **vêtements et accessoires** doivent être amenés le jour de la vente :

- classés par taille.
- propres, non tâchés, non déchirés ou troués (hors phénomène de mode)
- disposés dans des cartons portant votre code vendeur en gros sur les côtés
[Ces cartons seront à laisser sur place lors de la vente et serviront à restituer vos invendus].

Installation des articles :

Les vêtements et accessoires seront à installer par vos soins dans la salle en respectant la signalétique, après avoir passé le point de contrôle qualité (pour vérifier les articles et écarter ceux qui seraient trop « tâchés », « usés » ou hors saison avant le début de la vente !)

Les bénévoles présents dans la salle vous guideront pour vous expliquer la mise en place

Les chaussures doivent être en bon, voire très bon état !

Elles doivent être attachées par paire, pas trop serrées afin de pouvoir les essayer et pensez à bien fixer les étiquettes, Pour les chaussures les plus chères, précisez sur l'étiquette que la deuxième chaussure est à récupérer en caisse centrale, après paiement.

Les articles de **puériculture** : les articles doivent être complets et aux **normes** actuelles (ex pour les sièges autos : i-Size ou ECE44/04) avec notices (si possible).

- ⇒ Tout article sale, malodorant, tâché ou détérioré sera retiré de la vente.
- ⇒ Les systèmes d'attaches (harnais, fermeture 5 points, etc....) doivent être présent et en parfait état de fonctionnement !
- ⇒ Pour les sièges autos : aucun article obsolète ou abîmé n'est autorisé

Remarque :

Si des chaises hautes sont présentées sans harnais de sécurité 5 points, merci de rajouter une étiquette de 20cm x 20cm avec la mention suivante en rouge :

Le matériel ne convient pas du point de vue sécurité et qu'il faut prévoir l'achat d'un harnais en parallèle.

Idem pour poussettes, étiquette précisant tout dysfonctionnement obligatoire.

Rappel : en vous assurant du bon fonctionnement et du bon état de vos articles chez vous, vous permettez de ne pas surcharger les contrôles.

Les jouets :

- ⇒ Les jouets doivent avoir été contrôlés au préalable chez vous : propreté, composition, état, et être complets svp, **sinon spécifier sur la boîte les pièces manquantes !!!**
- ⇒ Toute absence d'étiquette de ce type sur les jouets et les boîtes de puériculture entraînera le retrait de la vente.
- ⇒ Pensez à **emballer les petites pièces de jeu afin qu'elles ne se perdent pas** lors de la vente. Toutes ces pièces de jeux doivent être glissées dans un **sac transparent et fermé**.
- ⇒ Les boîtes de jeux contenant des cartes et autres jetons peuvent être filmées à l'aide de film alimentaire et on rajoute le couvercle de la boîte de jeu ensuite ; ainsi, les acheteurs peuvent ouvrir la boîte et constater au travers du film, l'état de celle-ci.
- ⇒ **Seules les peluches en velours ras** sont autorisées
- ⇒ **Les piles doivent être fournies** dans tous les jouets concernés.

Les livres

- ⇒ Doivent être en bon état (non déchirés et non bariolés)

- ⇒ Ils sont à classer par thème :
- Livres bébé cartonnés
 - livre éveil (1 à 3 ans)
 - livres interactifs
 - livres puzzles
 - magazines et quotidiens
 - Livres d'histoires
 - BD
 - Livres scolaires
 - 1ers romans (6 – 8 ans)
 - romans (8 +)
 - livres linguistiques
 - livres loisirs créatifs.

Les jeux vidéo/DVD :

- ⇒ Doivent être présentés boîtiers vides avec une étiquette précisant que le disque ou cassette se trouve en caisse centrale, (dans une enveloppe portant le code vendeur et le numéro de l'article ; une fois payé, le contenu du boîtier sera donné à l'acheteur !)

Le prix :

- ⇒ **multiples de 50ct** d' € uniquement (0,50€ // 1€// 1,50€// 2€// etc....)

2) Normes d'étiquetage :

A respecter OBLIGATOIREMENT

Les étiquettes doivent être :

- ✓ en **carton ou papier renforcé** et fixées à l'article à l'aide d'un lien, ficelle, raphia plastique, etc...
- Attention : Pas d'agrafe, ni de scotch sur les vêtements !!
- ✓ Lisibles : la taille de l'étiquette doit permettre de lire les mentions facilement (pas de petites étiquettes format timbre-poste),
- ✓ Découplables facilement (sans sécateur)

Mentions obligatoires sur les **deux parties de l'étiquette** :

- ✓ -Le code vendeur (exemple, XJ)
- ✓ -Le numéro dans la liste (exemple, 114)
- ✓ -le prix (exemple, 13€)
- ✓ La taille pour les vêtements ou la catégorie pour les autres articles
- ✓ -La désignation détaillée de l'article (plus il y aura des infos et moins vous aurez d'articles perdus)
- ✓ -La mention « **COMPLET** » ou « **INCOMPLET, manque...** » pour les boîtes, les lots, de jeux, de puer, tout ce qui est composé de plusieurs pièces. Inutile pour les vêtements...

attention : pas de rature de prix ou de code (sinon erreur de lecture!)

Exemple : **XJ114**  **XJ 114** 

XJ 39  6 €	Jeu du Monopoly, bon état INCOMPLET, manque : 5 billets de 100€ et 1 pion	XJ 39 Jeu du Monopoly, bon état INCOMPLET, manque : 5 billets de 100€ et 1 pion Ne nuit pas au jeu	jouet 6 €
--	--	---	----------------------------

Tout ce qui est en bleu doit être obligatoirement présent sur l'étiquette (on s'engage en précisant que la boîte est complète ou incomplète)

XJ 114  13 €	Boîte de Playmobil pirate Réf 4775, avec notice de montage COMPLET !	XJ 114 Boîte de Playmobil pirate Réf 4775, avec notice de montage COMPLET !	jouet 13 €
---	---	--	-----------------------------

XJ 122  3 €	T-shirt ML Esprit blanc – flochage tour Eiffel bleu turquoise	XJ 122 T-shirt ML Esprit blanc – flochage tour Eiffel bleu turquoise	10 ans 3 €
--	--	---	-----------------------------

Lors du passage en caisse, l'étiquette est coupée en deux. Il reste sur l'article une partie de l'étiquette, et nous conservons la deuxième, identique dans la caisse.

ATTENTION : pour les livres et autres articles ne pouvant être reliés à l'étiquette par un lien, scotcher la première partie sur l'article la 1ère de couverture et laisser la seconde partie non attachée, cela facilitera la découpe en caisse.

3) Liste récapitulative des articles :

Le récapitulatif des articles en vente est à fournir en double exemplaires au moment du dépôt des articles.

Merci de respecter les consignes suivantes :

- En double exemplaires
- PAS de recto-verso
- Respecter l'ordre et l'intitulé des colonnes comme dans l'exemple ci-dessous

Colonne réservée au retrait des invendus.
Vous cochez ce que vous récupérerez dimanche soir après la vente.

Donnez le maximum de précision pour désigner les articles, pour faciliter leur recherche en cas de perte d'étiquettes

	code	prix	taille	articles liste "XJ" (exemple bien sûr !)
	1	1,50	18m	ensemble 2 pièces noir et vert à petits pois
	2	1,50	18m	barboteuse bleue et vichy col rond
	3	2	18m	robe orange fleurie Kiabi
	4	2	18m	barboteuse multicolore + tee-shirt jaune marque « »
	5	1	18m	pyjama rouge
	6	1,50	18m	lot de 2 bodys manches courtes 1 vert pâle et 1 blanc imprimé
	7	2	18m	bermuda "vert baudet" jeans
	8	2,50	18m	short "orchestra" marron + tee-shirt jaune
	9	2,5	jouet	Figurine super héros Batman 15cm avec accessoires (dans un pt sac)
	...	1.5	12a	...
	26	3	6m	...
	27	35	Puer	Siege auto groupe 0+ Bébé confort, avec réducteur, notice et canopy, aux normes actuelles
	28	8	Jouet	Boîte de jeu les incollables, INCOMPLET manque 1 dé et 2 cartes sur les 300
	29	1	Livre	...
	...	...	...	...

En cas de détachement d'étiquette, les détails de la liste et de l'étiquette nous permettrons de rapprocher les articles perdus et les étiquettes esseulées.

4) Frais d'inscription :

Adhérents J et + 34 : ils sont fixés à 3€

Non-adhérents : ils sont fixés à 5€

En cas de désistement de dernières minutes, les frais d'inscriptions sont acquis.

5) Prélèvement association Jumeaux et plus :

⇒ Adhérents J&+ 34 (à jour de la cotisation annuelle) : 15% du montant total de vos ventes

⇒ **Non-adhérents : 25 %** du montant total de vos ventes.

Le montant du prélèvement est déduit de vos ventes au moment du virement.

Nous vous fournissons la liste détaillée des articles vendus par mail.

6) Participation lors de la journée :

Nous avons besoin des vendeurs pour l'aménagement, la surveillance et la logistique lors de la vente.

Merci de préciser au moment de votre inscription si vous êtes disponibles pour l'installation, le rangement et/ou pendant les heures de ventes.

Cette participation est indispensable au bon fonctionnement de la journée.

Plus nous sommes, plus simple est la journée.

7) Horaires Nouveaux horaires

- Aide à la mise en place de la salle : **samedi 8 novembre** de 17h à 20h
- Dépôt des articles : **samedi 8 novembre de 18h00 à 19h15** - Horaire de dépose à préciser sur le bulletin d'inscription
- Mise en place des articles dans la salle après vérification **à partir de 18h et jusqu'à 19h45 le SAMEDI 8 novembre**
- Début de la vente : **dimanche 9 novembre** à **08h30** pour tous
- Fin de la vente : **14h30**
- Rangement/nettoyage de la salle et des invendus de **14h30 à 16h00** (aucune récupération anticipée)
- Retrait des invendus : de **16h00 à 16h30** max

Ventes sauvages interdites en dehors de la « Maison Pour Tous » sous peine d'exclusion définitive de la BAV.

Quand bien même nous mettons tout en place pour assurer la sécurité des articles mis en vente, l'association décline toute responsabilité en cas d'articles manquants à la fin de la journée.

8) Collation :

Pour les bénévoles/vendeurs présents à la journée, n'hésitez pas à ramener une spécialité salée ou sucrée et une boisson à partager (réfrigérateur sur place). Merci d'avance !

9) Coordinatrices BAV :

Valérie Junillon, pour les inscriptions : jumeauxetplus34@gmail.com, 0662185561 (n'hésitez pas à laisser un message) Muriel Roche, pour les listes et l'organisation le jour même

Règlement lu et approuvé le

J'ai compris que les articles étaient à déposer le SAMEDI 8 novembre entre 18h et 19h30

J'ai compris que la vente se faisait le DIMANCHE 9 novembre à partir de 8h30 et que je devais être présent.e pendant la journée (minimum 3 heures).

Signature :

Merci pour votre attention, vous pouvez reprendre une activité normale !